

Cires- lès-Mello



Juillet 2012



Bulletin municipal

USCM : MAIS OÙ VONT-ILS S'ARRÊTER ? Page 21



URBANISME - TRAVAUX - VOIRIE
LE COMPLEXE SPORTIF POINTE LE BOUT
DE SON NEZ !

page 9



ET SI ON PARLAIT DE VOUS...
AU REVOIR... ET MERCI !

page 21



VIE PRATIQUE
ÉVÉNEMENT : DES NOCES DE PLATINES

page 22

**BAR - TABAC
BRASSERIE - LOTO**

**Au Rendez-vous
des Chasseurs**

Ouvert du lundi au vendredi
de 7h à 20h
Le samedi de 9h à 20h
Le dimanche de 9h à 13h

16 Grande Rue 60660 LE TILLET
Tél : 03 44 56 41 40

TAXI

7j/7

Jean Michel LEUILLIER

Commune de stationnement : Cires lès Mello
6, rue Bosquet Charbonnier - 60660 Cires-lès-Mello

mobile : 06.23.54.67.76
tél./fax : 03.44.72.43.77
e-mail : jmlrth@wanadoo.fr

Réception et transfert de passagers en gare, aéroports et hôtels
Transport de malades assis en hôpitaux et cliniques
Forfait et devis longues distance
CB acceptées - Véhicule non fumeur



DISMA S.A.R.L.
90 Sente du Vignoble
BP 13
60530 ERCUIS
Tel : 03 44 26 68 50
Fax : 03 44 74 03 58

*Au service des Pros
de l'alimentation*

Spécialiste grandes cuisines

auprès des collectivités et des associations



**ETABLISSEMENT et SERVICES
d'AIDE par le TRAVAIL**

☎ 03.44.27.03.61 - ☎ 03.44.27.03.62

E-mail : esat-cramoisy@cdno.org
Site internet : www.closdunid.com

Nos services

Traiteur
Espaces verts
Métiers du Bâtiment
Blanchisserie Industrielle N°QUALI/2004/22743
Travaux de Sous traitance

Nos commerces

Boulangerie Pâtisserie (à Saint Vaast les Mello)
Pressing «AquaClean» (centre Leclerc à Thiverny)



D'JENGUI

Le partenaire de votre Beauté

*Coiffeur visagiste
Styliste créateur
Coloriste permanentiste
Coiffure mariage et
toutes cérémonies*

**Forfait
junior
-20 ans**

2. Rue de Blaincourt. 60660 Cires-les-Mello
Tél : 03 44 56 42 52

*Une équipe sympa qui saura vous conseiller.
Journée continue le Vendredi et le Samedi.
Le Vendredi nocturne jusqu'à 19h30.*

Charlott' lingerie
*votre boutique de lingerie à domicile
maillots de bain
prêt-à-porter*

Béatrice THEBAULT

Conseillère de vente

Tél. : 06 89 90 19 42

bea.charlott@gmail.com

**Peintures - Dessins
Aquarelles - Pastels**

Exposition permanente

Alain Sébillotte

11, rue de la Croix du Four
60660 CIREs-LES-MELLO

03 44 56 57 15

Boulangerie - Pâtisserie



Didier et Dominique Charpentier

*44, rue de la Ville
60660 Cires les Mello*

Tél. 03 44 56 41 88

SOMMAIRE

www.cires-les-mello.fr

ÉDITO	4
FINANCES - VIE POLITIQUE	5
AFFAIRES SOCIALES	6/7
AFFAIRES SCOLAIRES ET RESTAURATION SCOLAIRE	8
URBANISME - TRAVAUX - VOIRIES	9/10
SÉCURITÉ - ÉCOLOGIE	11
INTERGÉNÉRATION	12
SPORTS - ASSOCIATIONS - LOISIRS ET CULTURE	13/18
FÊTES ET CÉRÉMONIES	19
ET SI ON PARLAIT DE VOUS	20/21
VIE PRATIQUE	22
OPPOSITION VOUS AVEZ LA PAROLE	23

COMMUNE DE CIRES-LES-MELLO

7 rue de la Mairie
60 660 Cires-lès-Mello
Tél. 03 44 56 40 11
Fax. 03 44 56 41 47

E-MAIL
www.cires-les-mello.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Alain Guerinet, maire de Cires-lès-Mello

RÉDACTION
Delphine Mignot, maire adjoint à la communication
et les membres de la commission communication

PHOTO DE COUVERTURE
L'équipe de foot senior A de l'USCM - Fin du dernier match
de la saison

CONCEPTION GRAPHIQUE
Agence Clé de Fa - www.cledefa.fr

IMPRESSION
Impression ISL Imprimerie - Creil. Tél. 03 44 64 13 95

TIRAGE
1 600 exemplaires

ÉDITO

Chères Ciroises, Chers Cirois,

Lorsque vous recevrez ce bulletin, les Députés nouvellement désignés le 17 juin par l'ensemble de nos concitoyens siégeront de nouveau à l'Assemblée Nationale.

En cette période si difficile que nous traversons, chômage, fermetures d'entreprises, délocalisation, crise de la dette, de l'euro... il me paraît important de formuler des vœux d'espérance :

- que la France de nouveau retrouve ses idéo ;
- que la situation économique et sociale de notre pays s'améliore ;
- que nous réfléchissions au devenir de ceux qui souffrent en raison de la dureté des temps ;

Pour notre commune, au cours de ce premier semestre, nous avons obtenu les subventions pour les programmes ouverts en 2012, sans oublier le nerf de la guerre, l'obtention des financements nécessaires à leurs réalisations :

- éclairage public sur le CD 929 ;
- changement des chaudières du groupe scolaire Jean de la Fontaine ;
- restauration scolaire au Tillet ;

Dans le but de conserver le patrimoine ancien bâti, la commune a acquis la propriété Barant 12, rue de la station. Une convention de portage a été signée avec l'EPFLO (Etablissement Publique Foncier Local du département de l'Oise).

Je ne m'attarderai pas davantage sur les diverses actions menées par le conseil municipal, vous pourrez les retrouver au fil des pages de ce bulletin.

Nos associations locales vont bien elles le doivent en grande partie à tous ces bénévoles qui dépensent sans compter, temps, énergie, volonté.

Bravo à l'Union Sportive de Cires-lès-Mello pour leur magnifique saison footballistique ! Deux équipes montent en division supérieure. L'équipe senior excellence jouera la saison prochaine, en Interdistrict Ligue de Picardie ; une première pour l'USCM. Quant à l'équipe senior troisième division, elle accède à la deuxième division du District de l'Oise. Encore bravo !

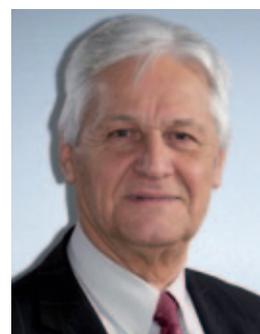
Félicitations à Céline Goberville pour sa sélection aux jeux olympiques de LONDRES dans la catégorie tir au pistolet à 10 mètres, et pleine réussite dans ses projets.

Il n'est pas possible de citer tous ceux qui oeuvrent dans les associations et portent haut les couleurs de notre commune, mais ils se reconnaîtront. Qu'ils soient ici remerciés de tant de dévouement.

Bientôt la trêve estivale, l'instant idéal pour s'adonner au repos bien mérité après une année de travail, en espérant que le beau temps soit de la partie.

En attendant bon courage et bonnes vacances à tous.

Bien sincèrement.



Alain Guérinet
Maire de Cires-lès-Mello



Cette problématique n'est pas propre à notre commune, toutes les collectivités territoriales et PME subissent depuis début 2012 les conséquences importantes des accords de Bâle III.

Ces derniers constituent une réforme importante du système bancaire qui impose aux établissements financiers de nouvelles règles aux fins de renforcer la qualité et la quantité des fonds propres détenus par ces derniers.

Idée de bon sens sur le principe, cela limite les ressources de crédit en obligeant les banques à thésauriser plus, soit moins d'argent à prêter. Certes les sommes que nous avons empruntées dernièrement peuvent sembler conséquentes.

Mais il s'agit d'assurer le besoin en trésorerie car dans une telle opération, les subventions accordées ne sont réglées qu'après justificatifs des paiements réalisés sur les différentes tranches de travaux avec un décalage généralement de 4 à 6 mois sur chaque tranche.

De même pour la TVA, elle est récupérable mais ne nous sera réglée qu'a posteriori. Ainsi, à titre d'exemple, la TVA de l'ensemble des travaux réalisés en 2012 ne nous sera remboursée que fin 2013. Vous comprendrez donc pourquoi la commune a été amenée en ce début d'année à emprunter plus de 2 000 000 €. Ceci ne met pas pour autant notre commune en état de « surendettement ». En effet, la charge de la dette par habitant était en 2011 d'un

peu plus de 6 % du budget de fonctionnement contre 12 % en moyenne pour les communes de notre strate (3 500 à 5 000 habitants). Les emprunts réalisés en 2012 vont certes porter cet endettement à un chiffre moyen de 12 %. Mais ce taux va redescendre dans les 3 à 4 années à venir autour de 9 %, à la fois par l'extinction de dettes plus anciennes mais aussi par l'accroissement de la masse budgétaire de la commune par l'apport en taxes foncières et d'habitation des nouveaux arrivants attendus sur les différents programmes immobiliers actuellement en cours de réalisation sur la commune. Cette démonstration avait été effectuée dès le débat d'orientation budgétaire 2011. Cela constitue donc un endettement raisonné et maîtrisé.

PETIT POINT DES FINANCES COMMUNALES !

L'année 2012 est pour notre commune, l'année de la réalisation du complexe sportif du Beaucamp, équipement majeur qui manquait à une commune de notre importance. Il avait été promis par tous depuis 2001, le temps est venu de le réaliser.

Le dossier a mûri et le conseil municipal a validé définitivement ce projet fin 2011 pour un montant de 3 677 000 € TTC.

Sa réalisation est aujourd'hui en cours avec un calendrier de travaux qui devrait s'achever à la fin du premier semestre 2013 sauf contretemps. Le complexe devrait donc être opérationnel à la rentrée 2013.

La réalisation d'un tel projet n'est possible que grâce aux subventions importantes de nos partenaires habituels et tout particulièrement le CONSEIL GÉNÉRAL que l'on trouve au premier rang avec une aide qui s'échelonne sur quatre ans pour un montant total de 1 360 000 €.

Nous devons par contre faire face, avec déception, à un refus du Centre National du Développement du Sport qui nous avait laissé espérer une aide de 458 000 € pour finalement ne pas nous suivre sur ce projet...

Nous avons également été surpris de rencontrer, en cette période troublée sur le plan économique et bancaire, des difficultés pour trouver les emprunts nécessaires à la réalisation de ce projet.

Lâchés par certains de nos partenaires financiers historiques, il a fallu se tourner vers d'autres qui nous ont fait confiance et nous les en remercions.

Hubert CABORDEL, maire adjoint aux finances



C.C.A.S.

Le Centre Communal d'Action Sociale se divise en trois axes principaux :

- l'Aide sociale proprement dite ;
- le centre de soins ;
- les animations à destination du 3^e âge.

LE RÔLE DU C.C.A.S.

Il nous est apparu bien utile, en ces temps difficiles, de revenir sur le rôle prépondérant du C.C.A.S. dans la vie de tous les jours des Cirois : l'action sociale.

Le C.C.A.S. peut :

- Intervenir auprès des bailleurs, notamment sociaux, pour éviter des expulsions de familles en difficulté.
- Intervenir auprès des divers créanciers : E.D.F., Véolia, Assurances, Mutuelles...

LE C.C.A.S. PEUT AUSSI :

- Aider pour les séjours en classe de découvertes, restaurations scolaires (primaires, collèges), étude...
- apporter des aides financières, des prêts à taux zéro ;
- apporter des aides alimentaires ;
- distribuer des produits de première nécessité remis, sans délai, à ceux d'entre nous qui se trouvent vraiment dans la détresse.

Ces aides consistent à démarcher, négocier pour obtenir des délais de paiement, des échelonnements de dette auprès des créanciers.

Bien entendu, toutes ces interventions sont faites sous conditions de ressources ou de situations spécifiques.

Si vous rencontrez des difficultés, nous ne saurions que vous recommander de ne pas attendre, REAGISSEZ RAPIDEMENT, l'attente est votre pire ennemi...

Si vous ne pouvez, par vous-même, demander un délai à votre créancier, n'hésitez pas à prendre contact et demander un rendez-vous en mairie.

IL FAUT RÉAGIR RAPIDEMENT

Des difficultés passagères, cela peut arriver à tout le monde, l'essentiel est de s'en sortir.

En 2011, 98 aides ont été apportées sous différentes formes. A ce jour, 63 dossiers ont été pris en compte.

Le C.C.A.S. se réunit mensuellement, chaque dossier présenté est examiné avec bienveillance.

Le C.C.A.S., c'est également une écoute, des conseils pratiques, un réconfort et bien sûr une totale confidentialité.

Madame TLEIK maire adjoint en charge du service social reçoit sur rendez-vous à prendre auprès du secrétariat de la mairie au 03 44 56 40 11

UN PETIT RAPPEL...

Le C.C.A.S. a créé un service de portage de repas pour les personnes de 60 ans et plus, il est également ouvert aux plus jeunes malades ou invalides.

Les repas copieux et de bonne qualité sont facturés après participation du C.C.A.S. : 5,05 €.

Ce service est assuré par Marie-Pierre, agent territorial maintenant bien connu des Cirois.

N'hésitez pas à utiliser ce service. Pour tous renseignements prendre contact avec la mairie.

Le C.C.A.S. se charge également de la constitution des dossiers de R.S.A. Le C.C.A.S. gère le centre de soins Sœur Andrée Saint-Vincent de Paul sis 7, rue des petits prés.



AFFAIRES SOCIALES



LE CENTRE

Sous la houlette de Véronique BOLLÉ, directrice, une équipe d'infirmières et une secrétaire, actives et dynamiques sont à votre service. Le centre est ouvert :

- tous les matins de 8h00 à 9h30 pour les prises de sang (sur rendez-vous) ;
- le soir de 17h00 à 18h00 pour les soins ;
- téléphone du centre 03 44 56 41 44

LES ANIMATIONS

- Un après-midi dansant, avec tirage des rois, est organisé début janvier, (8 janvier pour cette année),
- Un repas dansant se déroule en principe le 3^e dimanche d'avril (22 avril pour cette année).

Ces deux animations sont placées sous le signe de la convivialité et de l'amitié, bon nombre de Cirois s'y retrouvent avec le plus grand plaisir comme en témoignent les photos que vous trouverez dans ce bulletin.

PLAN CANICULE

Après une période hivernale bien longue, les beaux jours sont enfin arrivés. Comme chaque année, la commune vient de réactiver le dispositif appelé « PLAN CANICULE » :

Toutes les personnes de 70 ans et plus, vont recevoir un petit questionnaire leur demandant si elles souhaitent être aidées par la commune.

REMPLISSEZ-LE ET RENVOYEZ-LE EN MAIRIE, C'EST IMPORTANT.

Si les températures deviennent critiques, les services du C.C.A.S. et/ou municipaux appelleront les personnes sensibles afin de vérifier que tout se passe bien.

Si vous avez moins de 70 ans, mais êtes actuellement fragilisé, contactez le C.C.A.S. au 03 44 56 40 11

LOGEMENT

Des constructions de logements sociaux sont en cours dans la commune, notamment sur le site du Beaucamp au Tillet et rue des Usines.

Les demandes de logement ou de mutation doivent impérativement être déposées à la mairie qui se chargera de les transmettre aux différents bailleurs sociaux.

Marie-Claude TLEIK

Maire adjoint – Vice-présidente du C.C.A.S.

MISSION LOCALE : JEUNES DE 16 À 25 ANS EN RECHERCHE D'EMPLOI : LE RÉFLEXE !

La mission locale de la Vallée de l'Oise regroupe 30 communes adhérentes et offre 22 permanences près de chez vous.

Elle agit auprès des jeunes sortis du système scolaire, diplômés ou non, en les aidant à construire leur projet professionnel, les aide dans leurs préoccupations quotidiennes qu'il s'agisse de mobilité, santé, finance ou logement mais également à rechercher un emploi.

La mission locale propose ainsi des ateliers techniques, des simulations d'entretiens d'embauche, des parrainages effectués par des chefs d'entreprise ou des cadres retraités.



Les jeunes sans diplôme peuvent également bénéficier d'un Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale (CIVIS) instauré par la loi de cohésion sociale qui permet un accompagnement individuel et une aide financière soumise à conditions si vous ne percevez ni indemnisation ni revenu.

Pour plus d'informations, vous pouvez rencontrer un conseiller :

- le jeudi matin : en mairie,
- le 3^e jeudi après-midi de chaque mois : au Tillet au local de Tillet Loisirs.

Prenez rendez-vous au 03 44 24 22 07 (Mission Locale de CREIL – 3, square de la Libération)



AFFAIRES SCOLAIRES ET RESTAURATION SCOLAIRE

RESTAURATION SCOLAIRE AU TILLET

Nous travaillons actuellement sur la réalisation du site de restauration scolaire qui doit voir le jour au sein de l'école primaire du Tillet. Cette réalisation a été approuvée par le conseil municipal et provisionnée en partie au budget 2012.

Le maître d'oeuvre va être désigné très prochainement. Une subvention d'un montant de 68 000 euros a été accordée par l'État au titre de la Dotation d'Équipement Territoriale Rurale.

Ce projet a pour but de répondre aux besoins de tous et de pouvoir accueillir les nouveaux élèves qui emménageront avec leurs parents dans le programme immobilier réalisé sur le lieudit du Beaucamp prochainement et dans les années à venir car rappelons que ce programme est découpé en trois tranches dont la première doit être livrée courant du dernier trimestre de cette année et représente un apport de 120 logements en tout.



BONNE RETRAITE

A Monsieur NUTTE qui enseigne depuis 1980 sur notre commune en particulier auprès des enfants de cycle 2 et 3 (CE2, CM1 et CM2). Il nous quitte pour prendre une retraite bien méritée. Nous le remercions pour son investissement auprès des enfants et lui souhaitons bonne continuation !



LOGICIEL DE RÉSERVATION INTERNET

Depuis janvier dernier, il est possible, pour les familles qui le désirent, de réserver les repas de leur enfant en restauration scolaire par internet via le site de la commune (www.cires-les-mello.fr). Ce service est accessible 24h/24 et de n'importe où. Les repas doivent être réglés en ligne par carte bancaire sur une interface bancaire sécurisée. Il est possible d'annuler un repas jusqu'à la veille avant 10h00 s'il s'agit d'un jour ouvré.

Ce service qui offre une grande souplesse rencontre un beau succès puisqu'à ce jour presque 65% des repas de cantine sont retenus par ce mode de réservation après seulement quelques mois de mise en service.

Rappelons que le logiciel acquis à ce titre a été créé par M. BLANCHARD qui a reçu pour cette initiative une Marianne d'Or.

PROCHAINE RENTRÉE SCOLAIRE : OUVERTURE D'UNE CLASSE AU TILLET

A la prochaine rentrée scolaire, une nouvelle classe sera ouverte à l'école maternelle du Tillet au vu des effectifs des enfants à accueillir. Effectifs qui devraient vraisemblablement se maintenir dans les années à venir compte tenu de la livraison de la première tranche du groupement d'habitations réalisé par la société NEXITY prévue pour la partie « accession à la propriété » pour fin juin, et pour la partie « locataires » pour novembre prochain. Cela portera donc au nombre de deux les classes en maternelle.

Rappelons qu'il existe déjà deux classes en primaire. Petite particularité pour la prochaine rentrée, au vu des effectifs également soutenus en primaire, le nouvel enseignant accueillera dans cette classe les élèves de grande section et de cours préparatoire.

NOUVELLES CHAUDIÈRES POUR LE GROUPE SCOLAIRE « JEAN DE LA FONTAINE »

Les chaudières du groupe scolaire « Jean de la Fontaine » situé au cœur de notre commune vont être changées cette année. Les précédentes montrent des signes de fatigue depuis quelques années maintenant, il faut dire qu'elles avaient été installées en janvier 1990. Une subvention de 11 977 € a été obtenue au titre de la Dotation d'Équipement Territoriale Rurale sur la réalisation de ce projet.

Ce remplacement s'inscrit dans le projet de rénovation des écoles que nous avons entamé. Les années précédentes ont été dédiées aux remplacements d'une grande partie des huisseries.

Delphine MIGNOT, maire adjoint aux affaires scolaires



URBANISME - TRAVAUX - VOIRIES



DU RENOUVEAU DANS NOS PARTERRES !

L'équipe technique communale a confectionné exclusivement au moyen d'éléments de récupération de jolis bacs à fleurs personnalisés pour agrémenter les parterres communaux. Un grand bravo à eux.



LE COMPLEXE SPORTIF POINTE LE BOUT DE SON NEZ !

Les travaux du complexe sportif avancent bien : la voirie provisoire ainsi que toutes les canalisations sont réalisées. La cuve de rétention des eaux est posée, les fondations sont terminées.

Ces travaux vont s'accélérer en juin avec l'élévation de la charpente et le terrassement du terrain de football.



Réunion de chantier

Les délais prévus sont respectés ; tous les intervenants ont été retenus.

Le bâtiment principal sera entièrement monté en septembre 2012 (« clos couvert »), le gazon du terrain de football semé en octobre 2012.

Cet équipement pourra être disponible à l'usage des associations, écoles... à la rentrée scolaire 2013.



AIRE DE JEUX POUR LES PLUS PETITS !

Notre commune sera dotée très prochainement d'une aire de jeux pour les plus petits sur un espace sécurisé près de la Gare SNCF. Nous espérons que cette acquisition fera la joie des enfants qui, rappelons-le, l'utiliseront sous la responsabilité de leur accompagnant qui devra être un adulte bien évidemment. Nous espérons aussi que chacun respectera cet espace commun afin qu'il profite au plus grand nombre le plus longtemps possible... A vos marques, prêt ? Jouez !



RÉFORME URBANISME : CE QUI A CHANGÉ LE 1^{ER} MARS 2012

Eh oui ! encore une réforme en urbanisme qui a pour objectif de simplifier.

Alors que retenir : les mesures prises visent essentiellement à faciliter l'acte de construire. Il en va ainsi de l'élargissement du champ des projets dispensés de formalités et de l'allègement du dossier de déclaration préalable pour des travaux non visibles depuis l'espace public.

Le régime des petites divisions foncières en vue de bâtir, qui sont des lotissements ne nécessitant pas de travaux, est clarifié.

Celui des lotissements soumis à permis d'aménager s'assouplit pour les professionnels de manière à accélérer le montage des projets immobiliers : délivrance des permis de construire plus rapide et possibilités nouvelles de découpage des lots. Enfin le montage des projets complexes d'établissements recevant du public est facilité.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site :

www.developpement-durable.gouv.fr



URBANISME - TRAVAUX - VOIRIES



DEVENIR DE LA MAISON DITE «MAISON BARANT» (DU NOM DES PRÉCÉDENTS PROPRIÉTAIRES)

Cette belle maison bourgeoise du début du siècle située rue de la station, le long de la voie SNCF, tous les Cirois la connaissent, elle fait partie de Cires et son caractère architectural remarquable, sa situation en cœur de bourg méritaient que l'on s'attache à son devenir.

C'est pourquoi, le conseil municipal a usé de son droit de préemption pour l'acquérir par priorité aux fins d'y réaliser un projet d'intérêt public alors qu'elle devait être vendue à un promoteur immobilier.

Notre objectif est de conserver et remettre en état cette demeure afin qu'elle devienne un lieu d'échanges et de mettre en valeur le parc qui l'entoure.

Une partie du terrain recevra par ailleurs un programme de construction afin de faire face aux besoins de nos administrés.

Nous avons donc acquis cette propriété et nous l'avons ensuite rétrocédée à l'Etablissement Public Foncier Local du département de l'Oise, organisme départemental, créé par le Conseil Général, en 2007 afin de soutenir les communes dans la réalisation de leurs projets mais n'ayant pas forcément dans l'immédiat la possibilité financière de le faire.

419 communes isariennes y sont maintenant adhérentes.

Nous avons effectué ce choix car notre commune doit faire face actuellement à un grand nombre de besoins avec l'arrivée de nouvelles populations attendues au Tillet et rue des Usines. Cela permet donc de mettre à l'abri ce bien de toute spéculation et de se donner un peu de temps pour réaliser le projet qui est le nôtre et qui profitera aux Cirois.

Quand nous disposerons de la faculté de le matérialiser, l'EPFLO nous rétrocèdera ce bien.

Certes, ce portage n'est pas gratuit, mais si nous avons dû emprunter pour financer cette acquisition, nous aurions également supporté le coût de cet emprunt.

Ne choisissant pas le moment où les biens sont présentés à la vente, ne pas préempter revenait à laisser s'échapper ce bien. Le conseil municipal n'a pas souhaité le faire.

Cette structure garantit aux adhérents l'autonomie de sa politique foncière et permet de lutter contre la spéculation.

Vous pouvez obtenir tous renseignements complémentaires sur cet organisme sur le site :

www.epflo.fr

A suivre...



SÉCURITÉ - ÉCOLOGIE

OPÉRATION VACANCES TRANQUILLES

N'oubliez pas que cette opération vous permet toute l'année de signaler votre départ en congés auprès de la gendarmerie.

Vous pouvez télécharger l'imprimé à cette fin sur le site de la commune : www.cires-les-mello.fr
Par ailleurs, soyez citoyens, la vigilance des voisins est également très utile...

RÉCUPÉRATEUR D'EAU

Un récupérateur d'eau a été prévu dans le cadre de la construction du complexe sportif au Beaucamp. Deux éléments de 16 mètres de long chacun ont été assemblés et enterrés avec deux cheminées d'accès. La capacité de récupération d'eau est de 150 mètres cube. Elle servira à l'arrosage du terrain de football.



DÉFIBRILLATEURS CARDIAQUES



Notre commune est maintenant dotée de défibrillateurs automatiques : en salle Ernest Lesur, en mairie, au centre de soins et au stade Henri Bailly.

Deux sessions de formation ont eu lieu, l'une en mai et l'autre en juin dernier, à l'initiative du docteur SAMUEL, médecin généraliste sur notre commune et conseiller municipal, que nous remercions à ce titre.

Nous remercions également le docteur Djamel SEOUD, cardiologue, qui a assuré avec le docteur SAMUEL ces formations.

Rappelons que 40 000 personnes meurent chaque année d'un arrêt cardiaque et pourraient simplement être sauvées.

Tout le monde est autorisé à utiliser un défibrillateur cardiaque qui, dans sa version automatique, analyse seul la situation cardiaque de la personne victime d'un malaise, déclenche un choc si nécessaire seulement et détermine d'une façon générale la conduite à tenir. On augmente ainsi de façon significative les chances de survie. Alors, si vous étiez témoin d'un malaise, n'hésitez pas et intervenez.

Et n'oublions pas que donner l'alerte rapidement et correctement reste essentiel !



BULLETIN PROPRE !

Comme vous pourrez le constater ce bulletin n'est pas tout à fait identique aux précédents... Nous avons souhaité conserver le même esprit mais dans une version plus écologique car imprimée sur papier recyclé... pour le même coût. A noter également que le site internet de la commune enregistre maintenant une moyenne de 1 400 connections par mois. www.cires-les-mello.fr



INTERGÉNÉRATION



L'équipe de l'intergénération poursuit son travail sur le terrain, humblement mais sûrement.

Nous la retrouvons auprès des enfants en soutien des enseignants qui le désirent sur divers projets : cross scolaire, projet jardinage, découverte de la natation, marché de Noël.

A noter que les fonds recueillis à l'occasion de ce projet ont servi à l'acquisition de vélos pour les enfants de la maternelle. Nous profitons une nouvelle fois de ce bulletin pour remercier ces bénévoles qui se reconnaîtront...



SACHSDOLMAR - BRIGGS ET STRATTON

LA MOTOCULTURE DU THELLE

Agent STAUB

Toute la motoculture de plaisance et professionnelle
VENTE - ENTRETIEN - RÉPARATION TOUTES

MARQUES

Fermé le mercredi (après-midi) et le dimanche

Tél. : 03 44 56 46 12

motoculture-thelle@wanadoo.fr

Fax 03 44 56 46 25

31, rue de TANFORT - 60660 CIRES LES MELLO

DISTRIBUTEURS : JONSEREDS

TECMAMOTOR - KAWASAKI

KOHLER - LOMBARDINI - RUGGERINI - SACHS



SPORTS - ASSOCIATIONS - LOISIRS ET CULTURE



RANDONNÉES CIROISES

Planning des sorties jusqu'à la fin de l'année :

Dimanche 1^{er} Juillet: sortie après-midi, départ à 13h30, randonnée Laboissière en Thelle - Sainte Geneviève : 12 km.

Dimanche 9 septembre: sortie journée (covoiturage) départ à 9h00 (Rdv Maison de la Randonnée à 8h45): Circuit du Majorat - Vallée de la Selle : 15 km

Dimanche 7 octobre: sortie après-midi, départ à 13h30 : Neuilly en Thelle : 10 km

Dimanche 4 novembre: sortie après-midi, départ à 13h30 : randonnée Cramoisy-Thiverny-Montataire : 10 km

Dimanche 2 décembre: sortie après-midi, départ à 13h30 : randonnée autour de Cires-lès-Mello : 10 km

Vendredi 11 janvier 2013 – 19h00: assemblée générale et galette des rois.

Venez nous rejoindre !

Renseignements auprès de M^{me} Christiane ANDIOLE : 03 44 56 45 09 ou 06 11 75 53 08



JAVELOT

Le javelot est un sport très ancien mais il se pratique encore sur notre commune !

Pour tous renseignements, veuillez contacter : Monsieur Jean-Paul BLASSET (Président de l'association ciroise) au 03 44 24 13 29

CENTRE ÉQUESTRE DU BUIS SUD

Venez nous rejoindre au Buis Sud pour pratiquer l'équitation dans une ambiance familiale.

Les tout-petits y sont accueillis à partir de 2 ans pour du baby-poney.

Pour les plus grands, il existe des reprises collectives en petit groupe mais également des cours particuliers.

Venez vous laisser gagner par la passion du cheval et vous essayer au CSO, à l'endurance équestre, au dressage ou pourquoi pas, tout simplement, prendre du plaisir à l'occasion d'une balade en pleine nature...

Le club possède une équipe compétition qui sort régulièrement faire ses preuves et propose également des pensions de tout type.

Pour tous renseignements contactez Aurélie GRIMBERT au 03 44 26 33 51 (N'hésitez pas à laisser un message !) ou au 06 85 40 62 49.

Car au Buis Sud, on ne perd pas le Nord !

Merci à Florian ARPAGAUS (photographe sports - Creil) pour la photo.



SPORTS - ASSOCIATIONS - LOISIRS ET CULTURE

**TIR DE L'ABAT OISEAU 2012**

La compagnie d'arc de Cires-lès-Mello a organisé dimanche 25 mars, son traditionnel tir de l'abat oiseau qui désigne le roy et le roitelet de l'année sportive 2012 en présence de son président d'honneur Monsieur Guy Bauchet. Chez les jeunes, quatre archers se disputèrent le titre de roitelet 2012 et c'est Nicolas Cléry jeune minime qui fit tomber l'oiseau à 30 mètres à la troisième flèche.

Huit archers adultes s'opposèrent à 50 mètres pour le titre de roy 2012.

L'affaire fut vite réglée puisque Michaël Roy éclata l'oiseau à la quatrième flèche. Après une petite partie de jardin, tous les archers se retrouvèrent dans la salle d'armes pour le traditionnel pot de l'amitié pour honorer leurs nouveaux roy et roitelet et aussi pour fêter le label de bronze que la compagnie d'arc de Cires-lès-Mello vient de se voir décerner par la Fédération Française de Tir à l'Arc pour les années sportives 2013 et 2014.

Ce label récompense les efforts de l'ensemble des membres de l'association au cours de ces deux dernières années sur trois critères : vie associative, équipement sportif et activités sportives.

Pierre CORBISET - Cie Arc de Cires-lès-Mello

E-mail : corbiset.pierre@neuf.fr

Tél. 06 13 01 86 66

NAISSANCE D'UN NOUVEAU CLUB SPORTIF SUR LA COMMUNE « CIRES-JKA »

Une nouvelle activité sportive sera proposée aux Cirois à compter de septembre prochain : le KARATE !

Les cours auront lieu à la salle Lesur tous les jeudis de 18h30 à 19h30 pour les enfants de 6 à 12 ans et de 19h30 à 21h00 pour les adultes de 13 ans à 77 ans ! Pour plus de renseignements vous pouvez contacter :

M. Alexis PINGUET : 06 99 52 43 07 ou M^{me} Christelle NAMUR : 07 70 28 46 24

Bienvenue à cette nouvelle activité qui va renforcer le panel d'activités déjà proposé sur notre commune !

MARCHÉ ARTISANAL

Pour sa 14^e édition, le marché artisanal organisé par le Comité du Jumelage et l'association des Randonnées Ciroises fut de nouveau une belle réussite.

Il a bénéficié d'un temps clément pour le plus grand bonheur tant des commerçants et artisans participants que des nombreux visiteurs.

Un groupe de nos amis allemands de Bruchmühen nous avait apporté comme chaque année des spécialités de leur pays.



SPORTS - ASSOCIATIONS - LOISIRS ET CULTURE


**JUDO CLUB DE MONTATAIRE
SECTION DE CIRES-LES-MELLO**

La section judo de Cires-lès-Mello à ouvert en septembre 2011.

Tous les mardis soir, une cinquantaine de judokas se croisent sur les tatamis de la salle Ernest Lesur. Parmi ces pratiquants, les baby-judo (4-7 ans) s'initient au judo au travers d'exercices ludiques. Ils y développent leurs motricités en y apprenant les valeurs qui régissent le judo.



Les plus grands (7-14 ans) découvrent un aspect plus technique qu'ils mettent en pratique par le biais de combats dans le respect du partenaire.

Les adultes y ont trouvé un moyen de se dépenser au travers d'exercices mêlant la technique à l'opposition dans une ambiance conviviale.

Un essai d'un mois vous est offert toute l'année scolaire afin de découvrir cette discipline.

L'année se termine mais retrouvez-nous dès septembre prochain...

A très bientôt sur les tatamis.

Jean-Christian BAYARD

AMITIÉS, LOISIRS ET RENCONTRES

Les activités du Club Amitiés Loisirs et Rencontres se sont étendues à l'ensemble de la semaine.

Le jeudi après-midi étant réservé aux amateurs de jeux de société, Belote, Scrabble, Tarot, etc... avec une bonne participation de nos adhérents.

D'autres animations peuvent être envisagées en fonction d'éventuels souhaits ou idées.

Quelques sorties sont également prévues au cours de l'année.

Une visite à BRUGES a été organisée le 26 avril, excellente ambiance.

Nous prévoyons par ailleurs d'autres visites et manifestations au cours de l'année.

Les personnes désirant nous rejoindre peuvent nous contacter.

Gérard Meier, président ou Maison de Quartier – Impasse de la Grange aux Dîmes

Tel. : 03 44 56 06 90

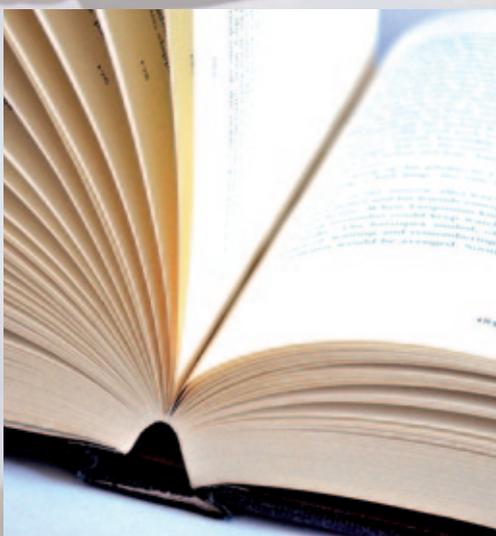

ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS

Les initiations proposées dans le cadre de l'EMS rencontrent toujours un beau succès. Cette année 4 cycles étaient au programme entre le mois de janvier et le mois de juin. Les enfants ont pu découvrir les activités de crosses (hockey et crosses québécoises), les jeux de ballons (balle au prisonnier tchouck ball), le badminton et le roller. Une douzaine de jeunes sont présents sur chaque séance, pour l'activité roller les créneaux ont été doublés pour accueillir 28 personnes.

L'année prochaine le dispositif sera reconduit de la même façon (de janvier à juin), le manque de locaux ne nous permettant pas pour l'instant d'accueillir les pratiquants toute l'année.



SPORTS - ASSOCIATIONS - LOISIRS ET CULTURE

**LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE ET SES ACTIONS AUPRÈS DES SCOLAIRES**

Une des missions fondamentales des bibliothèques publiques consiste à établir un partenariat entre la bibliothèque et l'école.

L'accueil des scolaires est précisément une des actions menées par la bibliothèque de Cires-lès-Mello, ceci afin de favoriser le développement de la lecture publique.

Ainsi, les élèves et enseignants des classes primaires du Tillet viennent pour des visites libres à la bibliothèque depuis maintenant bientôt trois ans.

Ils ont accès à l'ensemble des collections jeunesse de la bibliothèque, soit près de 3500 documents, tous genres confondus. Chaque enfant repart systématiquement avec un livre de son choix. Les séances sont régulièrement espacées tous les mois.

L'action menée durant l'année 2011-2012 auprès des classes maternelles de l'école Saint-Martin est quant à elle davantage axée sur l'animation.

Les élèves des classes maternelles ont pu bénéficier de spectacles au sein de la bibliothèque, autour d'un petit théâtre japonais appelé **Kamishibai**.

Les histoires racontées grâce à ce théâtre d'images s'inscrivaient dans le projet pédagogique des enseignantes, l'idée étant de pouvoir faire découvrir aux enfants les contes sur un support détourné du livre.

Les petites sections ont également découvert un tapis narratif entièrement réalisé à la main par le club de patchwork de Cires.

Ce tapis permet la narration d'une histoire grâce à la traduction d'un album en tissu et en volume ; les enfants sont ainsi sensibilisés à la littérature enfantine grâce à un concept original et ludique.

Le partenariat école/bibliothèque permet de familiariser les enfants avec ce lieu d'accueil qu'est la bibliothèque et de les encourager vers la lecture dite « plaisir ».

La continuité idéale de ce type d'action réside en la fréquentation de l'enfant et sa famille à la bibliothèque.

Bibliothèque Municipale

**2 rue Saint-Martin
60660 CIRES-LES-MELLO**

Horaires d'ouverture :

Mardi : 16h30 - 18h00

Mercredi : 10h00 - 12h00

Vendredi : 09h30 - 11h30

Samedi : 14h00 - 16h30



SPORTS - ASSOCIATIONS - LOISIRS ET CULTURE



FAMILLES RURALES

Nous avons le plaisir de vous annoncer une nouvelle activité souhaitée par beaucoup: des cours de danse COUNTRY seront assurés par une professionnelle de Country Western Story ; possibilité de plusieurs niveaux : débutants et novices.

Ces cours débuteront le lundi 10 septembre à 19h30 pour les débutants et à 20h30 pour débutants/intermédiaires (grande salle polyvalente).

Le premier cours est offert.

Pour tout renseignement : contactez M^{me} DELAVIERRE au 03 44 50 38 60 / 06 21 20 30 76

Nos autres activités :

- **atelier patchwork et travaux d'aiguilles** le mardi à partir de 14h00
- **cours de Qi Gong** le mardi de 12h00 à 14h30 (2 cours)
- **cours de dessin** pour enfants et adultes le jeudi de 18h30 à 21h30 (cette activité risque d'être modifiée)
- **chorale « Ciremelody »** le jeudi de 20h00 à 22h00
- **cours de couture** (pour créer des vêtements) un samedi matin par mois

Contactez nous ! Nous vous répondrons avec plaisir aux numéros suivants : M^{me} PRECHEY au 03 44 56 22 54, M^{me} GOSME au 03 44 56 20 86 et M^{me} DAUTOIS au 03 44 56 20 58.

monique.prechey@laposte.net

Connectez-vous sur le site national : www.famillesrurales.org pour connaître ce mouvement national qui agit pour les familles.



SPORTS - ASSOCIATIONS - LOISIRS ET CULTURE

ASSOCIATION DU COMITÉ DES FÊTES

Toute l'équipe de l'association du Comité des Fêtes de Cires-lès-Mello est très heureuse de vous inviter à leurs différentes manifestations qu'elle organise. Un grand merci pour votre présence et votre soutien.

Nous sommes toujours aussi soucieux de faire vivre notre village qui s'agrandit et souhaitons partager activement vos idées. N'hésitez pas à nous en soumettre.

Nous tenons sincèrement à remercier Made-moiselle Anaïs MERLE, Miss Picardie 2012 et Monsieur Maxime SCHNEIDER, Délégué Régional Miss France et Président Organisation Miss Picardie, pour leur présence exceptionnelle tout au long de la soirée « Les Z'amours », le 18 février 2012, ainsi que Monsieur Michel FRANCAIX, qui a eu la gentillesse de venir également nous féliciter pour l'organisation de cette soirée et le travail fourni pour la décoration de la salle.



Un avant-dernier remerciement à tous les Commerçants de Cires/Tillet qui nous accompagnent chaque année pour la réussite de notre tombola aux Z'amours. Sans eux et les commerçants, artisans et entreprises des villes voisines et le Conseil Général par l'intermédiaire de Monsieur Gérard AUGER, la tombola n'existerait pas.

Merci également aux associations, L'Attelage du crin noir au Hameau Du Tillet, Matins Câlines, l'UNAAPE, l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Cires-lès-Mello, l'association Sportive des Parents d'Élèves (A.S.P.E), Familles Rurales et la Commission des Fêtes (la Mairie) qui ont participé au défilé du Printemps, à Monsieur René KLOECKNER qui conduit le tracteur du char décoré et à la Troupe TIMBAO qui l'anime chaque année et à tous les bénévoles qui nous suivent depuis le début.

Nous espérons vous accueillir encore plus nombreux pour les prochaines animations en 2012/2013.

Ci-dessous, vous trouverez le planning de nos futures manifestations.

Pour plus d'informations, contactez-nous au 03 44 56 22 50
Bien Amicalement.

PLANNING DES MANIFESTATIONS

Prochaines manifestations planifiées pour 2012 et 2013 (sous réserve concernant certaines dates) :

- Dimanche 9 septembre 2012 => Brocante de la rentrée au Hameau du Tillet (3€/mètre) en collaboration avec l'association L'amicale des Sapeurs-Pompiers de Cires
- Samedi 20 octobre 2012 => Foire à la vie Culturelle et Artisanale de 14h00 à 18h00 à la salle des fêtes Ernest Lesur de Cires (4€/mètre table + chaise fournies)
- Dimanche 21 octobre 2012 => Foire aux vêtements + accessoires de mode, bijoux fantaisies et accessoires puéricultures de 10h00 à 17h00 à la salle des fêtes Ernest Lesur de Cires (5€/mètre table + chaise fournies)
- Décembre 2012 => Passage du Père Noël en calèche dans les rues de Cires/Tillet sous réserve
- Samedi 9 Février 2013 => Soirée dansante LES Z'AMOURS animation DJ (sur réservation de préférence : 03 44 56 22 50) sous réserve
- Samedi 23 Mars 2013 => Défilé du printemps sous réserve



Ci-dessous l'équipe de l'association du comité des fêtes.



FÊTES ET CÉRÉMONIES

FÊTES ET CÉRÉMONIES

Vœux du maire avec Miss Picardie (Anaïs MERLE, Ciroise), Monsieur le maire et Monsieur Michel FRANCAIX, député



Réception équipe première club de foot (USCM) Septembre 2011 pour sa montée en division excellence (le plus haut niveau départemental)

Fête des écoles de Cires-lès-Mello



Repas des seniors

Marche de l'Ascension (Souvenir René Gérard) : cette année des VTT se sont joints aux traditionnels marcheurs



Fête des voisins



Kermesse école primaire Tillet



Réunion publique pour la présentation du projet du complexe sportif



ET SI ON PARLAIT DE VOUS...



CÉLINE GOBERVILLE VA AUX JEUX OLYMPIQUES À LONDRES !

La 3^e coupe du monde de l'année 2012 vient de se terminer à Munich, après Milan la semaine précédente, clôturant ainsi la première partie de la saison.

Céline a réalisé une première partie de saison exceptionnelle qui lui permet d'obtenir sa qualification pour les JO sans passer par les sélections :

- deux médailles d'argent lors des coupes du monde de Londres et Munich au Pistolet 25m,
- 7 fois finalistes sur 8 compétitions lors des coupes du monde et championnats d'Europe,
- minima olympiques réalisés lors de toutes les coupes du monde (6 fois sur 6 !)

PROJET OLYMPIQUE :

Les deux coupes du monde de Milan et Munich, après celle de Londres, permettaient à la Direction technique de la FF Tir de classer les tireurs en 3 groupes : Les tireurs directement qualifiables pour les JO, les tireurs qualifiables après une sélection de départage (à Volmerange en juin) et les tireurs ayant perdu leurs chances de participer aux JO.

Seule la discipline du tir à 10 mètres était qualificative pour le pistolet Dame, car c'est là que Stéphanie Tirode et Céline avaient remporté les quotas. Nous avons donc dû attendre la finale du pistolet 10m qui se tirait le dernier jour à Munich pour connaître le verdict : Céline reste la seule française à avoir réalisé les minima et est donc qualifiée pour les JO en application des textes, la qualification officielle interviendra mi-juin après validation par les différentes instances : FF Tir, CNOSEF...

À Munich, la 2^e française est sa sœur Sandrine qui tire 379/400... son record à Munich !

LES JO

La 2^e partie de la saison a commencé par quelques jours de récupération, le championnat de Picardie le 2 juin et une reprise de l'entraînement à partir de mi-juin.

Les JO de Londres seront pour Céline l'occasion d'acquérir de l'expérience dans le domaine olympique car ils constitueront ses premiers Jeux.

L'objectif sera d'être capable de tirer au maximum de son potentiel ce jour-là, ensuite la performance est « émergente et imprédictible » déclarent les experts : On ne sait d'où elle vient et quand elle vient.

L'objectif ne sera donc pas la médaille, même si Céline en a le potentiel au vu de sa saison (elle est actuellement classée N°3 mondiale) car il s'agit d'une compétition d'un jour et tout peut arriver en tir (La Coréenne qui a remporté la coupe du monde préolympique de Londres au pistolet 25m à 20 ans et n'avait jamais remporté de médaille au niveau international... le match d'un jour !).

Tous les ingrédients (technique, physique, tactique, mental) seront soigneusement travaillés avec son père (son entraîneur personnel), sa sœur (partenaire d'entraînement) l'entraîneur national et les quelques personnes bénévoles qui l'accompagnent dans sa préparation.

Et pour ce rendez-vous, si une finale ou une médaille venait couronner ce beau chemin, ce serait un grand moment de bonheur !

Daniel GOBERVILLE

Nous nous attacherons à suivre Céline GOBERVILLE que notre commune soutient et lui souhaitons sincèrement bonne chance !



ET SI ON PARLAIT DE VOUS...

AU REVOIR... ET MERCI !

Le dimanche 13 mai, Edith et Michel PERRONO ont été mis à l'honneur lors d'une cérémonie organisée par la municipalité ; y avaient été conviés le conseil municipal, les présidents des associations, les membres du comité de jumelage et de la chorale Ciremelody, ainsi que nos amis allemands venus ce week-end là participer au marché artisanal. Edith a fait partie, en qualité de secrétaire, du comité de jumelage dès sa création en octobre 1990. Ensuite, elle en a assumé la présidence pendant 15 ans, jusque cette année. Elle était aussi active au sein de la chorale.

Extrait du discours de Monsieur le maire : « Sous sa présidence, les relations avec nos amis allemands vont s'intensifier, de vrais liens d'amitié se nouer, la participation aux animations organisées par son alter ego se multiplier. J'entends parler de la fête des fleurs, de la fête de la bière, du marché de Noël devenu marché du goût... C'est une grande famille qui se réunit, qui échange, qui se parle encore avec les mains, beaucoup avec les interprètes...



Il est maintenant l'heure d'offrir à Edith, qui l'a bien mérité, la médaille de la citoyenne d'honneur de Cires-lès-Mello. Je souhaite que cette médaille ne te quitte pas et qu'à chaque fois que tu poseras

les yeux dessus tu penseras à ton village des forêts picardes». Rappelons aussi que Michel a été trésorier de l'association Tillet Loisirs pendant une quinzaine d'années et conseiller municipal de 1989 à 1995. Edith a laissé son savoir-faire à la nouvelle présidente du comité de jumelage, Calixte LOUIS-ANDRE, qui s'est engagée à poursuivre l'action du comité.

Souhaitons-lui la même réussite.

Coordonnées de la nouvelle présidente du comité de jumelage : M^{me} Louis-André Calixte : 06 34 90 70 09.

UN PEU D'HISTOIRE LOCALE...

SAVEZ-VOUS QUI A SONNÉ LES CLOCHES À LA LIBÉRATION ?

Fin août 1944 : c'est la libération de Cires-lès-Mello. Le dimanche 27 août, l'abbé CLAUDE, ancien de VERDUN, souhaitait fêter l'événement. Comme il n'y avait plus d'électricité (à cette date, les cloches fonctionnaient déjà grâce à l'électricité), il a demandé à trois enfants de chœur de sonner les cloches avec lui ; l'abbé CLAUDE et les enfants sont alors montés dans le clocher de l'église ; chaque enfant a saisi un battant pour frapper, chacun leur tour, les trois cloches, sous les indications de l'abbé. Que de bruits pour leurs oreilles ! Ces enfants étaient : Monsieur Henri BLIN, âgé alors de neuf ans, Monsieur Robert DUFOUR, âgé d'environ quatorze ans et Monsieur Etienne ROSSI, âgé d'environ douze ans (décédé aujourd'hui).

Ainsi, la libération de notre commune a pu être «célébrée». Merci à Monsieur BLIN de nous avoir raconté ce moment fort, petit bout d'histoire de notre commune, et permis ainsi de vous le transmettre...



USCM : MAIS OÙ VONT-ILS S'ARRÊTER ?

L'année dernière à la même époque, nous vous annoncions avec beaucoup de fierté que l'équipe senior A de l'association de football de notre commune montait en excellence, le plus haut niveau départemental. Cette année se termine par un événement encore plus exceptionnel car pour la première fois dans l'histoire de Cires-lès-Mello, cette même équipe monte maintenant en interdistrict (niveau régional). Et comme un bonheur ne vient pas seul, elle est accompagnée dans sa montée par l'équipe senior B qui intégrera pour la prochaine saison la deuxième division.

C'est tout un club aujourd'hui qui se réjouit de ses résultats sportifs et nous leur adressons nos plus sincères félicitations !

Ces résultats ne sont pas le fruit du hasard. Des années maintenant que l'ensemble des bénévoles accueille les petits et les plus grands dans la plus grande simplicité afin que chacun trouve sa place dans le respect de l'autre. Éthique qui honore l'équipe des encadrants et qui est particulièrement à souligner en ces temps modernes où le sport est parfois aussi synonyme d'une compétition sans limite, de dopage etc.

Au-delà des résultats exceptionnels de ce club sur lequel il va falloir apprendre à compter, c'est l'esprit sportif et le cadre d'enseignement développé dans cette association ciroise qui nous semblent notables.

La saison se termine mais vous pourrez retrouver très prochainement de nouveau

le chemin du stade Henri Bailly (en attendant le complexe sportif...). Le club accueille les sportifs et sportives passionnés de foot, quel que soit leur niveau de jeu, dès l'âge de 5 ans.

Vous pouvez contacter son président Monsieur Mickaël GUFFROY au 06 25 29 27 04 ou 06 26 70 87 11 ou adresser un mail à l'adresse suivante : uscires@orange.fr



VIE PRATIQUE

PLANNING DES CÉRÉMONIES PROTOCOLAIRES À VENIR :

Le Samedi 14 Juillet 2012 : « Fête Nationale »

- 11h00 : Mairie de Mello
- 11h30 : Monument aux Morts de Cires-lès-Mello

Le Mardi 25 Septembre 2012 : « Mémoire aux Harkis »

- 18h30 : Monument aux Morts de Cires-lès-Mello

Le vendredi 09 Novembre 2012 : « Armistice 1914/1918 »

- 15h00 : Carré Militaire au cimetière de Cires-lès-Mello avec les enfants des écoles.

Le Dimanche 11 Novembre 2012 : « Armistice 1914/1918 »

- 10h00 : Mairie de Mello
- 10h30 : Monument aux Morts de Cires-lès-Mello
- 11h30 : Monument aux Morts Place du Tillet

Le Mercredi 05 Décembre 2012 : « Hommage aux Morts pour la France » en Afrique du Nord

- 18h30 : Monument aux Morts de Cires-lès-Mello

ÉVÉNEMENT EXCEPTIONNEL :

noces de platine de M. et M^{me} DEISS

Samedi 26 Mai, Monsieur le maire a eu la joie de célébrer les noces de platine de M. et M^{me} Maurice DEISS, Cirois. Cette cérémonie ponctue 70 ans de mariage...

Cet événement est si exceptionnel que c'était la première fois qu'il lui était donné de le célébrer... M. et M^{me} DEISS ont renouvelé leurs vœux entourés de leurs famille et amis.

Nous les félicitons sincèrement de nouveau pour ce mariage si réussi en espérant que leur route ensemble soit encore longue !

Les voici entourés de leurs fille, beau-fils et petits enfants, M. GUERINET et M^{me} TLEIK.



DÉCÉS des personnes nées sur notre commune

M. LEBON Marcel	05 juillet 2011
M. MARTIN Michel	04 juillet 2011
M ^{me} CARPENTIER Aimée	29 juillet 2011
M ^{me} BOULLET Andrée	30 août 2011
M ^{me} FALLET Odette	21 septembre 2011
M ^{me} DONET Marcelle	06 février 2012
M ^{me} BACHEVILLIERS Muguette	27 février 2012
M. BLANCKE André	25 mars 2012
M ^{me} VAN GEERSDÄELLE Odette	02 avril 2012
M ^{me} RICHEZ Maryse	28 mars 2012

DÉCÉS des habitants de la commune

COULIBALY née DANSIRA Inna	30 Mai 2011
THIL Paul	15 Juin 2011
DECOUTURE Michel	29 Juin 2011
PANNETRAT Chantal	7 Juillet 2011

THUILLIER Bernard	08 Juillet 2011
TUQUET née BUFFET Ginette	11 Juillet 2011
KRASMIK Stanislas	03 Août 2011
LUCAS Marcel	05 Août 2011
VERDON Louis	31 Août 2011
BELLIARD Jean	19 Septembre 2011
TROUART née LOITRON Thérèse	17 Septembre 2011
SOUFFLET Jean	29 Septembre 2011
BOURE Emile	28 Octobre 2011
PHILIPPE Yannick	10 Novembre 2011
PATTE Arnaud	10 Novembre 2011
PARENT Maurice	29 Octobre 2011
CUCUZZO Roger	02 Octobre 2011
BENCE née IBORRA Florencia	28 Novembre 2011
COUTAREL née CHAPPEZ Sylvie	12 Décembre 2011
REAUX-NAQUET Guy	29 Décembre 2011
HENNEBERT Simone	09 Janvier 2012
JEANNIN Colette	18 Janvier 2012
KELLER née ARNAUX Andrée	22 Janvier 2012
HERBAUT Dominique	18 Février 2012
CHAMPION née BACHEVILLIERS Muguette	27 Février 2012
MINGUET Guillaume	18 Février 2012
TAISNE Bruno	30 Mars 2012
TIQUET Roger	09 Avril 2012
LUCAS née PEROCHON Renée	27 Avril 2012
CASSIER Georges	27 Avril 2012
LOUIS Jean-Jacques	07 Mai 2012
LORAIN Françoise	22 Mai 2012
CORNELIS Denis	31 Mai 2012
NOEL née GILLANT Geneviève	04 Juin 2012

MARIAGES

BLITTE Adeline et SAPANEL Thierry	28 Mai 2011
GOOS Emilie et LEMBAÏD Omar	04 Juin 2011
AUGUET Emilie et LEROUX Sébastien	25 Juin 2011

TRANCHES DE VIE

LEGOUT Héléne et DUPONT Jean	02 Juillet 2011
CARRARA Muriel et CORROY Thierry	03 Septembre 2011
VALLÉE Aurélie et MATERNAT Yassine	31 Mars 2012
LERICHE Sidonie et BARRY John	07 Avril 2012
JUHÉ Cécile et PLANTE Julien	12 Mai 2012

NAISSANCES DEPUIS LE 1^{ER} JUIN 2011

ISLER Elodie	10 Juin 2011
BALLEREAU Lélya	24 Juin 2011
MAGNEZ Louna	02 Juillet 2011
GASPARD Charlotte	10 Août 2011
DELVALLET Aline	10 Août 2011
MARTIN Lana	17 Août 2011
MASCRE Ambre	23 Août 2011
MARQUET Lorenzo	29 Août 2011
COQ Kinsley	07 Septembre 2011
BARBIER Mayline	16 Septembre 2011
GERMAIN Sarah	24 Septembre 2011
PAGLIERO Noah	26 Septembre 2011
EL JEBARI Imran	01 Octobre 2011
COLLARDEL Tylan	06 Octobre 2011
M'SALAMBENI ALI Adam	28 Octobre 2011
TORON Eline	01 Novembre 2011
SERRE Aron	04 Novembre 2011
VIEIRA ANTUNES Lola	10 Novembre 2011
VANDEVOORDE GUILLE Quentin	20 Novembre 2011
VIEUXMAIRE Aurore	23 Novembre 2011
DEJOUÉ Matys	24 Novembre 2011
BIOTEAU Lucas	25 Novembre 2011
OLLIER Titouan	03 Décembre 2011
VALT Ethan	01 Décembre 2011
CERNOIS Nathan	29 Décembre 2011
WEIS Solenn	05 Janvier 2012
LE GAC Eloane	06 Janvier 2012
MARTINS Maéline	12 Janvier 2012
LEBRUN Jimmy	14 Janvier 2012
MAGNIER LABEL Emma	12 Février 2012
COUVREUX FILIPPI Nolan	07 Mars 2012
RENAUD Ruben (né à CIREs)	28 Mars 2012
CALVEZ Chloé	05 Avril 2012
DUPAS Romane	12 Avril 2012
MAHBOUB Illan	16 Avril 2012
DELANNOY Ivann	21 Avril 2012
RODRIGUES Timéo	22 Avril 2012
BROCQ Morgane	29 Avril 2012

BAPTÊMES CIVILS CÉLÉBRÉS

PERRIN Mathéo	14 janvier 2012
BARRY Erin	07 avril 2012



LISTE RESPONSABLE SOLIDAIRE ET INDÉPENDANTE

Il est une question qui revient sans cesse dans le discours de la majorité municipale : le coût lié aux services rendus aux familles, services qui sont essentiellement gérés par La Ruraloise : accueil périscolaire, centres de loisirs, restauration scolaire, halte garderie...

Quelques soient les arguments que nous avançons, rien n'y fait : on ne parle que de déficit !

Par contre, pour toute une série d'autres prestations, l'aspect financier n'est jamais évoqué. Ainsi, à l'occasion du traditionnel repas des aînés, qui a bien sûr toute sa place dans la vie de notre commune, tous les conseillers municipaux ainsi que leurs conjoints sont invités gracieusement à y assister...

N'y a-t-il pas déficit ?

Plus largement, la notion même de service public est incompatible avec celle de rentabilité.

Chacun d'entre nous contribue, par le biais de l'impôt, au financement des services nécessaires à la population : éclairage public, voirie, sport, culture... les domaines d'intervention sont aussi larges que les besoins à satisfaire.

Pour ce qui est de l'enfance, bien qu'ayant proposé plusieurs solutions techniques, permettant une plus grande justice et un meilleur équilibrage des comptes, la position reste la même au fil des ans : ça coûte trop cher !

C'est sidérant et révélateur d'une conception quelque peu archaïque des attentes des Ciroises et des Cirois.

Quand on développe des programmes immobiliers, il faut, en parallèle, et cela n'est pas nouveau, offrir aux habitants des services permettant notamment une prise en charge des enfants.

Mais, bon, sur ce sujet comme bien d'autres, la réponse reste tout juste une écoute polie. Il n'y a aucune prise en compte des points de vue divergents.

Or, les conseillers municipaux, y compris ceux de l'opposition représentent les citoyens. Ils ont droit à l'information et ils n'ont pas que des choses insignifiantes à dire...

Nous demandons donc qu'un effort soit fait en termes d'écoute et de prise en considération des avis et arguments de tous.

Ce serait un progrès important et cela redonnerait un peu de vie aux séances du conseil municipal.

*Jacqueline RAMELET pour la liste
« Responsable solidaire et indépendante »*

LISTE ESPACE CITOYEN, VIVRE AUTREMENT À CIRES –TILLET

Élection Présidentielle :

Les élections Présidentielles sont passées et enfin la gauche l'a emportée.

On ne peut que s'en féliciter.

Les membres de la liste sont bien conscients qu'une baisse de 4,58% des électeurs pour les élections présidentielles entre 2012 et 2007 a été plus favorable au représentant de la gauche au deuxième tour à Cires-lès-Mello.

En effet le Président sortant a perdu 125 voix tandis que le nouveau Président François Hollande a obtenu 38 voix de plus que lors de l'élection en 2007.

Nous souhaitons donc que cela continue aux élections législatives pour que des mesures soient prises afin de rééquilibrer les injustices provoquées par les deux précédents Présidents de la République.

Sécurité rue des usines :

Vous avez sans doute remarqué que des camions effectuent chaque jour des manoeuvres dangereuses dans la rue des usines. Un accident a d'ailleurs déjà eu lieu, heureusement sans blessé, sur le passage à niveau.

Certains conseillers restent surpris de l'absence de mesures prises pour protéger les usagers.

Faut-il attendre des blessés pour que Monsieur le Maire prennent ses responsabilités afin de protéger la population ?

Où sa préoccupation principale reste la construction, le plus rapidement possible, du lotissement ?

Conseil :

Lorsque vous avez des problèmes, des remarques ou des mécontentements divers, nous vous conseillons d'adresser vos courriers à l'ensemble des conseillers municipaux afin que TOUTES les situations soient évoquées lors du conseil municipal.

En effet, les adresser seulement à Monsieur le Maire, s'est exposer à un filtrage unique qui jugera de l'importance de votre requête.

Lotissements :

La construction du lotissement Nexity du Tillet arrive à son terme.

Très prochainement de nouveaux habitants vont venir étoffer notre population et rappelons-le, il est de notre devoir de les accueillir chaleureusement dans un respect mutuel qui profitera bien évidemment à toute notre commune.

Barbara MLYNARCZYK

LISTE PROGRÈS ET DIALOGUE POUR UNE GESTION DYNAMIQUE

Loin d'être des opposants, preuve en est que nous entérinons certaines décisions, nous ne pouvons cependant pas cautionner tous les projets municipaux votés par la majorité (comme l'a déclaré l'un des adjoints : « On se fiche de votre avis puisque, étant majoritaires, nous les voterons sans vous ») Parmi ceux-ci, nous n'en retiendrons que 3, la place nous manquant pour les citer tous.

1 - Propriété Barant, Rue de la station

Le Conseil Municipal avait décidé son acquisition sans en définir précisément ni l'usage ni le financement et y a secondairement prévu la construction d'immeubles et le financement par l'EPFLO.

Cette opération nous pose problème par ses 2 aspects

a) Sous couvert de préservation du patrimoine, nous voyons apparaître la construction de plusieurs immeubles à caractère social en plein centre.

b) Sur le plan financier, nous devons à l'EPFLO, lors du rachat de cette propriété dans les 10 ans, une somme correspondant à 3,5% +1% par an du prix, ce qui fait à 10 ans 13,5% (soit 45 900 €) en plus du prix d'achat et des intérêts d'un emprunt qui sera sans doute nécessaire.

A noter que ce montage ne nous permet que d'y réaliser des travaux et d'en payer les charges sans en avoir la jouissance !

2 - Les vestiaires du stade Henri Bailly

La précédente municipalité en avait fait l'étude et avait obtenu des subventions pour leur réalisation. Coût total = 503 320 € TTC - subventions de 229 357 € = 273 963 € à la charge de la commune. Depuis lors, le projet a été rejeté puis repris sous une autre forme, comprenant des locaux nettement plus petits et moins adaptés aux besoins.

Bilan :

Abandon du projet = 40 000 €

Nouvelle étude = 40 000 €

Construction de vestiaires étripés entièrement à la charge de la commune soit 150 000 €

Total = 230 000 €

Différence = 43 963 € pour des vestiaires dignes de ce nom !

3 - Complexe sportif du Beaucamp

La majorité municipale a cru à tort obtenir une subvention de 486 000 € ; or les travaux prévus pour ce projet ont déjà démarré, ce qui interdit toute nouvelle demande de subvention. Le projet a d'emblée été monté dans sa globalité, à savoir la salle omnisport elle-même, les vestiaires, le mur d'escalade et même le terrain de football. Il aurait été bien plus judicieux de mener ce projet en plusieurs phases avec un étalement sur plusieurs budgets ce qui nous aurait permis d'obtenir des subventions

Nous nous retrouvons donc actuellement dans l'obligation d'emprunter 1 000 000 € en plus de l'emprunt de 1 100 000 € déjà réalisé !

*Daniel SAMUEL,
Bertrand VANDEWALLE,
Béatrice BASQUIN,
Suzanne JAUBERT.*

RÉALISATION DE 47 MAISONS INDIVIDUELLES GROUPÉES



RUE DES USINES - 60600 CIRES-LES-MELLO

À proximité de notre gare de Cires-lès-Mello, s'implante depuis Novembre 2011, une opération de 47 maisons individuelles groupées rue des Usines.

Ces 47 maisons destinées à un Bailleur Social de l'Oise, s'intègre dans notre ville, en harmonie et en discrétion par le passage du ru «le Thérain», dans un environnement calme et arboré.

L'ensemble des maisons RDC et 1 étage, de 4 à 5 pièces, de construction traditionnelle en brique rouge, fenêtre PVC, soumis aux exigences de la labélisation CERQUAL.

Cette opération réalisée par BOUYGUES Immobilier en corps d'état séparés, devrait s'achever à la fin du premier trimestre 2013.



MARBRERIE - POMPES FUNEBRES - FUNERARIUM

SARL AUGUET FILS

DEVIS
GRATUIT

contrat obsèques
organisation complète des
funérailles
chambre funéraire
avec 3 salons

61 rue du Général Leclerc 60250 MOUY
Tél : 03 44 26 64 92 virginie.auguet@sfr.fr